



COMMUNIQUE DE PRESSE

COOPERATION TECHNIQUE BADEA / BDEAC

Signature de la Lettre d'Accord pour la Mise à disposition de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), d'un Expert spécialiste en économie de l'énergie, par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) représentée par **Monsieur Michaël ADANDE**, son Président, et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) représentée par son Directeur Général, **Monsieur Abdelaziz KHELEF**, ont procédé le 21 juillet 2011 à Bangui (République Centrafricaine) à la signature d'une convention d'Assistance technique destinée à étendre et à améliorer la qualité du partenariat existant entre les deux Institutions.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat au Plan et à l'Economie de la République Centrafricaine.

Conformément aux dispositions de la Lettre d'Accord, la BADEA met à la disposition de la BDEAC, pour une période de deux ans, un Expert à demeure, spécialisé dans l'évaluation des projets d'infrastructures de l'Energie. Cet acte concrétise la volonté des deux parties d'accélérer et d'élargir leur collaboration, bien au-delà des domaines traditionnels de mobilisation de ressources et de financement conjoint des projets.

Dans son allocution de circonstance, Monsieur Michaël ADANDE, Président de la BDEAC, a déclaré que l'Accord « s'inscrit dans le cadre général de la consolidation d'une coopération déjà ancienne entre la BADEA et la BDEAC » ;

A handwritten signature in blue ink is located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a cursive or semi-cursive script.

il a également ajouté que ledit Accord « va, sans aucun doute, contribuer au renforcement des capacités d'intervention de la BDEAC en la confortant dans son rôle de financement du développement et de l'intégration des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ».

La signature de l'Accord vient marquer une étape importante dans le cadre du partenariat entre les deux Institutions, dans un volet indispensable, mais non encore suffisamment couvert qu'est celui du partage d'expérience et d'expertise.

Se félicitant mutuellement, les deux Dirigeants se sont dit, chacun, être satisfait et heureux de conclure cet arrangement qui contribue au resserrement des liens de coopération entre la BDEAC et la BADEA, engagées dans la lutte contre la pauvreté par le biais de la promotion du développement économique et social dans les pays africains.

Pour rappel, la BDEAC, créée à Bangui le 3 décembre 1975, avec pour siège social fixé à Brazzaville (République du Congo), est une Institution Internationale de Financement du développement commune aux pays de la CEMAC.

Au cours de ces dernières années, elle a remarquablement intensifié ses activités de prêts en faveur aussi bien du secteur privé que du secteur public. Elle participe de manière soutenue à la mobilisation de ressources sous-régionales pour les orienter vers le financement des opérations génératrices de revenus et de diversification économique.

En même temps qu'elle continue à élargir ses capacités de financement du développement, la BDEAC est aujourd'hui engagée à travers des partenariats variés, dans un vaste chantier de réformes institutionnelles qui visent à la préparer à mieux répondre aux nouveaux défis de développement à relever. 8

Fait à Bangui, le 21 juillet 2011



Michaël ADANDE
Président de la BDEAC